

SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEGUE
Comité syndical du 28 janvier 2022

DELIBERATION 2022-I-003

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Date de la convocation : 20 janvier 2022

Nombre de voix des membres en exercice : 12 voix

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier, les membres du Comité syndical du Grand Légué, dûment convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département (Saint-Brieuc).

Étaient présents :

Pour le Département des Côtes d'Armor : M. André COENT, M. Damien GASPAILLARD, Mme Juliana SAN GEROTEO, M. Ludovic GOUYETTE

Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération : M. Hervé GUIHARD, M. Ronan KERDRAON, M. Thierry SIMELIERE

Pour le Conseil Régional de Bretagne : M. Philippe HERCOUËT, Mme Gaëlle NIQUE

Absents représentés : M. Jean-Marie BENIER a donné pouvoir à M. André COENT

M. Michaël QUERNEZ a donné pouvoir à M. Ludovic GOUYETTE

Absents excusés :

M. Romain BOUTRON (Département), M. Stéphane DE SALLIER-DUPIN (Région), M. Michaël QUERNEZ (Région)

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L2312-1 et suivants ;

Vu le rapport n°2022-I-003 présenté par Mme La Présidente du Syndicat mixte du Grand Légué ;

Sous la Présidence de Mme Gaëlle NIQUE, Présidente du Syndicat mixte, le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- De prendre acte du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022 intervenu en séance sur la base du rapport sur les orientations budgétaires, ci annexé.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente
Mme Gaëlle NIQUE

